

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

**Vie de la Société**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 83 (1942), p. 81-89

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1942\\_\\_83\\_\\_81\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1942__83__81_0)

© Société de statistique de Paris, 1942, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

# JOURNAL

DE LA

## SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 4. — AVRIL 1942

---

---

### I

#### PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 MARS 1942

---

##### SOMMAIRE

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. LEPRINCE-RINGUET, PRÉSIDENT.  
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 FÉVRIER 1942.  
NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES  
NÉCROLOGIE : M. L'ABBÉ POTRON  
COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.  
COMMUNICATION DE M. LUC-VERBON : « L'UNITÉ TERRITORIALE EN STATISTIQUE. — LA RÉFORME ADMINISTRATIVE BASÉE SUR LA STATISTIQUE .. »

---

OUVERTURE DE LA SÉANCE PAR M. LEPRINCE-RINGUET, PRÉSIDENT.  
PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 FÉVRIER 1942.

La séance est ouverte à 17 heures, dans la salle des séances du Conseil des Forges et Ateliers de la Foulerie, par M. le Président LEPRINCE-RINGUET qui indique que le Journal de février-mars contenant les procès-verbaux des séances des 21 janvier et 18 février n'étant pas encore paru, l'approbation de ces procès-verbaux sera reportée à la prochaine séance.

##### NOMINATION ET PRÉSENTATION DE MEMBRES TITULAIRES.

M. le Président annonce que les candidatures présentées à la dernière séance n'ont soulevé aucune objection. En conséquence :

MM. Jacques CARLIER, Raymond FLORIN, Auguste DETOEUF, Robert GRAVELIN, DE LA HOSSERAYE, François TURQUET et André VINCENT sont nommés membres titulaires.

M. le Président indique d'autre part qu'il a reçu les demandes de candidature suivantes au titre de membres titulaires :

M<sup>me</sup> Jacqueline PLUCHERY, chef du service statistique au Comité d'organisation du Bâtiment et des Travaux publics, 38, boulevard Raspail à Paris (7<sup>e</sup>), présentée par MM. Leprince Ringuet et Sauvy;

M. Raymond MORELLE, ingénieur architecte E. T. P., attaché au service de conjoncture du Comité d'organisation du Bâtiment et des Travaux publics, 28, boulevard Raspail à Paris (7<sup>e</sup>), présenté par MM. Leprince Ringuet et Sauvy;

M. Lucien FLAUS, attaché au Comité d'organisation du Bâtiment et des Travaux publics, 28, boulevard Raspail à Paris (7<sup>e</sup>), présenté par MM. Leprince-Ringuet et Sauvy;

M. Édouard BONNEFOUS, 26, rue Cortambert à Paris (16<sup>e</sup>), présenté par MM. de Marcé et Barriol.

**NÉCROLOGIE : M. L'ABBÉ POTRON.**

M. le Président a le très grand regret d'annoncer le décès de notre collègue, l'abbé Maurice POTRON, ancien élève de l'École polytechnique, docteur ès sciences mathématiques. Ses nombreux travaux tendant à appliquer les méthodes mathématiques à l'étude des problèmes économiques ont fait l'objet de plusieurs communications à l'Académie des Sciences. Entré assez tard dans notre Société, il avait suivi avec assiduité nos réunions mensuelles au cours des années qui ont précédé la guerre : beaucoup de nos collègues avaient eu ainsi l'occasion d'apprécier ses hautes qualités intellectuelles et morales. M. BARRIOL a bien voulu se charger de retracer la carrière de notre regretté collègue dans une notice qui sera insérée dans un prochain Journal.

**COMMUNICATIONS DE M. LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL.**

M. le Secrétaire général signale qu'il a reçu pour la bibliothèque de la Société les ouvrages suivants : *Le nouveau régime juridique et technique de l'Assurance en France*, de notre collègue Jean FOURASTIE, dont il sera rendu compte dans un prochain Journal; *Grundriss einer systematischen Wirtschaftslehre*, de Hans BOLZA, et *l'Annuaire statistique de la Bulgarie* pour 1941.

Il indique en outre que notre collègue, M. HALBWACHS vient de faire paraître aux Presses Universitaires de France la *Topographie légendaire des Évangiles en Terre sainte* (étude de mémoire collective).

**COMMUNICATION DE M. LUC-VERBON : « L'UNITÉ TERRITORIALE EN STATISTIQUE. — LA RÉFORME ADMINISTRATIVE BASÉE SUR LA STATISTIQUE. »**

M. le Président donne ensuite la parole à M. LUC VERBON pour le développement de sa communication dont le texte complet sera inséré dans un prochain numéro du Journal.

M. le Président, après avoir remercié l'auteur de sa très intéressante communication, ouvre la discussion à laquelle prennent part MM. RAZOUS, GOBLET, RIEUL-PAISANT et FRÉCHET. M. le Président, après avoir joint ses remarques à celles de ses collègues, remercie à nouveau le conférencier ainsi que ses collègues qui ont pris part aux débats.

La séance est levée à 18 h. 30.

*Le Secrétaire général,*  
Pierre DEPOID.

*Le Président,*  
Félix LEPRINCE-RINGUET.

## II

### RAPPORT DU TRÉSORIER

SUR

### LES COMPTES DE L'EXERCICE 1941

ET LE PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1942

---

MES CHERS COLLÈGUES,

Notre excellent et dévoué Trésorier, M. PERQUEL, ayant été obligé de quitter Paris pour raisons de santé, le Conseil a bien voulu me témoigner sa confiance en me nommant aux fonctions de Trésorier par intérim en considération de l'aide que j'apportais depuis longtemps à M. PERQUEL pour la tenue de nos écritures.

Le rapport qui va suivre peut donc être considéré comme reflétant exactement la pensée de notre trésorier auquel nous adressons nos souhaits de prompt retour.

L'année 1941 est encore une année de crise pour notre Société : mais elle est l'une des rares qui, grâce à l'activité de notre dévoué ancien Secrétaire général, M. BARRIOL, a pu, malgré des difficultés considérables, maintenir son activité à l'état normal.

Les recettes de l'exercice écoulé se sont élevées à 40.879 fr. 80, les dépenses à 36.874 fr. 16. La différence, soit 4.005 fr. 64, est venue accroître le montant de nos disponibilités qui est passé de 36.145 fr. 32 à fin 1940, à 40.150 fr. 96.

Mais, si toutes les dépenses sont imputables au capital libre, il n'en est pas de même pour les recettes, et il faut statutairement mettre en réserve, dans notre comptabilité, une somme de 7.046 francs correspondant aux versements reçus à titre de rachats ou d'indemnités de rachats (4.175 francs), à la part des revenus du portefeuille qui correspondait au capital représentatif des legs (2.811 francs) et au versement anticipé d'une cotisation pour 1942 (60 francs).

Par contre, les recettes ont été augmentées, par virements, d'une somme de 2.040 francs comprenant les cotisations reçues en 1940 pour 1941 (540 francs) et le retour au capital libre des versements de quatre sociétaires rachetés, que nous avons eu le regret de perdre cette année (1.500 francs).

Ainsi, les recettes intéressant le capital libre se sont élevées seulement à 40.879 fr. 80 — 7.046 + 2.040, soit 35.873 fr. 80, si bien que notre capital libre se trouve, à la fin de cet exercice, réduit de 36.874 fr. 16 — 35.873 fr. 80, soit 1.000 fr. 36, ainsi que le constate le bilan.

Si l'on examine en détail les recettes, on voit que le montant des cotisations, qui s'est élevé à 22.770 francs, est supérieur de 4.500 francs à celui de l'année précédente. Mais il nous a fallu, pour obtenir ce résultat, faire effectuer deux présentations de reçus par la poste, très onéreuses.

Or, il reste encore 73 collègues qui n'ont pas réglé leur cotisation de 1941, 66 qui doivent deux années, et 26 qui en doivent trois! Il est facile d'apprécier l'effort qui pourrait être fait pour augmenter l'importance de notre Journal si les 17.000 francs de cotisations arriérées rentraient en 1942. Aussi adressons-nous une fois de plus un appel pressant à nos collègues débiteurs pour qu'ils se mettent rapidement à jour; rappelons, enfin, que le Conseil a dû rayer 30 sociétaires qui représentent près de 6.000 francs de cotisations dues. Leur radiation avait été différée pour tenir compte des circonstances exceptionnelles que nous traversons.

Nous n'avons reçu cette année qu'une subvention du ministère de l'Agriculture.

Les intérêts de notre portefeuille ont été les mêmes que ceux de l'année précédente. Ils représentent un revenu de 5,53 % par rapport à la valeur pour laquelle le portefeuille figure au bilan (218.895 fr. 50 d'après les cours au 31 décembre 1938). L'évaluation, au 31 décembre 1941, fait apparaître une plus value de 62.077 francs qu'il n'y a pas intérêt à traduire par une écriture comptable.

Les recettes exceptionnelles représentent les versements bénévoles de quelques collègues que nous sommes heureux de remercier à nouveau.

Les recettes de trésorerie, peu importantes, sont constituées par les différences entre le montant des sommes réclamées par l'intermédiaire de la poste et le montant réel des cotisations, mais elles sont dépassées de loin par les frais de recouvrement.

Ce sont ces frais qui représentent en effet pour la plus forte part les dépenses de trésorerie.

Les autres dépenses d'administration se sont trouvées plus élevées que l'année précédente en raison; notamment, d'une part, de ce que notre éditeur ne nous a fait parvenir qu'en 1941 les factures d'impression des convocations d'octobre et novembre 1939 (732 fr. 20), d'autre part, des impressions rendues nécessaires par la désignation d'un nouveau Secrétaire général.

Le Journal a paru sur 288 pages au lieu de 190 : les dépenses correspondantes sont donc normalement passées de 18.278 fr. 55 à 24.482 fr. 96.

Quant aux frais d'impression et d'envoi de l'annuaire, ils se sont augmentés d'environ 150 francs.

Il est à noter que, en raison des difficultés matérielles qu'il rencontre à Nancy, notre éditeur n'a pu, cette année encore, créditer notre Société du produit des abonnements au Journal, qu'il encaisse directement.

C'est une recette de l'ordre de 10.000 à 12.000 francs que nous pouvons peut être escompter pour 1942.

L'examen des divers postes du bilan n'appelle aucune observation spéciale.

A l'actif, le portefeuille reste sans changement, et les disponibilités se sont accrues, comme nous l'avons vu plus haut, de 4.005 fr. 64.

Au passif, les legs sont sans changement; les réserves des capitaux rachetés suivent le mouvement du nombre des membres rachetés.

On remarque que 38 % de ceux-ci ont racheté leurs cotisations pour 300 francs.

Nous devons rappeler ce que M. Barriol a souvent répété : les 300 francs-or

(ou les 450 francs) ont été transformés en obligations payées en or, mais qui, actuellement, ont des coupons payés en papier, de telle sorte que les 300 francs-or ne représentent plus que 300 francs papier.

La rente produite est au maximum de 30 francs (viagère); or, notre Journal et les frais généraux absorbent près de 70 francs par membre actif, et nos collègues rachetés à ces taux normaux pour l'époque coûtent à la Société.

Nous demandons donc à nouveau à tous ces collègues de faire un petit effort et de compléter leur cotisation de rachat à 750 francs, cette somme étant bien entendu un minimum que le trésorier verra avec plaisir dépasser, et il remercie à l'avance les nombreux collègues qui, dès la lecture de ce rapport, prendront leur carnet de virements postaux!

Les intérêts des legs s'augmentent du montant de leur part proportionnelle dans les intérêts de notre portefeuille.

Enfin, le capital libre s'est trouvé réduit, à la suite des virements dont il a été question plus haut, d'une somme de 1.000 fr. 36.

Le projet de budget que nous vous présentons tient compte, en dépenses, de l'augmentation des tarifs postaux et des frais d'impression du Journal, auquel votre Conseil pense, par ailleurs, donner plus d'importance qu'en 1941.

Pour ce qui est des recettes, nous escomptons que notre éditeur sera en mesure, cette année, de nous créditer normalement du produit des abonnements au Journal, et chercherons à obtenir de nouvelles subventions.

Le budget se présente donc ainsi :

<i>Recettes.</i>		<i>Dépenses.</i>	
Cotisations . . . . .	25.000 fr.	Journal . . . . .	35.000 fr.
Subventions . . . . .	5.000 —	Secrétariat . . . . .	8.000 —
Revenus des fonds libres . .	9.000 —	Trésorerie . . . . .	3.500 —
Abonnements . . . . .	5.000 —	Annuaire . . . . .	4.000 —
Total . . . . .	44.000 fr.	Total . . . . .	50.500 fr.

et fait ressortir un excédent de dépenses de 6.500 francs.

Nous nous efforcerons de combler ce déficit en récupérant, autant qu'il nous sera possible, les cotisations arriérées.

*Le Trésorier par intérim,*  
L. BISTAQUE.



DE 1941

**DÉPENSES**

**1° Dépenses à imputer sur le capital libre :**

Administration . . .	{	Secrétariat général . . . . .	1.227 20	}	8.469 <sup>f</sup> 30
		Impressions diverses . . . . .	5.357 95		
		Trésorerie . . . . .	1.884 15		
Journal 1941 . . . . .					24.482 96
Annuaire 1941 . . . . .					3.921 90
Ensemble des dépenses à imputer sur le capital libre . . . . .					<u>36.874<sup>f</sup> 16</u>

(1) Le montant total des revenus du portefeuille a été de 12.102<sup>f</sup> 20 en 1941; on doit en déduire 32<sup>f</sup> 40 (36<sup>f</sup> — 10 %) pour les arrérages de la rente 3% relative au prix Bourdin; la différence 12.069<sup>f</sup> 80 a été répartie au prorata des capitaux à fin 1933 correspondant aux legs Coste et Mercet d'une part, et au capital employé en valeurs mobilières d'autre part.

(2) Les recettes effectives de trésorerie de 1941 sont de 40.879<sup>f</sup> 80 provenant de :  
 35.873<sup>f</sup> 80 + 7.046 » — 540 » — 1.500 » = 40.879<sup>f</sup> 80

**L'EXERCICE 1941**

**PASSIF**

Capital des legs. . .	{	Legs Bourdin . . . . .	997 60	}	56.197 <sup>f</sup> 85
		— Bresson . . . . .	805 »		
		— Hancock . . . . .	3.000 »		
		— Lévasseur . . . . .	1.000 »		
		— Coste . . . . .	41.934 75		
		— Mercet . . . . .	8.460 »		
Réserve des 164 cotisations rachetées.	}	1 à 1 800 francs . . . . .	1.800 »	}	82.825 »
		1 à 1.300 francs . . . . .	1.300 »		
		2 à 800 francs . . . . .	1.600 »		
		62 à 300 francs . . . . .	18.600 »		
		4 à 450 francs . . . . .	1.800 »		
		2 à 475 francs . . . . .	950 »		
		45 à 575 francs . . . . .	25.875 »		
Versements sur rachats en cours.	}	7 à 120 francs . . . . .	840 »	}	3.240 »
		15 à 160 francs . . . . .	2.400 »		
Cotisation reçue en 1941 pour 1942. . . . .					60 »
Provision pour médaille Bourdin . . . . .			162 »		
Intérêts réservés des legs.	{	Coste (38.088 59 + 2.312 16) . . . . .	40.400 75	}	48.888 »
		Mercet (7.858 81 + 466 44) . . . . .	8.325 25		
Capital libre.	{	à fin 1940 {	Legs Giffard . . . . .	22.000 »	}
			Indemnité incendie . . . . .	20.580 22	
			Excédents à fin 1940 . . . . .	26.256 25	
	en 1941 :	Excédent des dépenses sur les recettes . . . . .	— 1.000 36		
TOTAL du passif . . . . .					<u>259.046<sup>f</sup> 46</u>



LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS EN 1913 ET DE 1938 A 1941

	1918	1938	1939	1940	1941
<b>A. — Situation financière.</b>					
Avoir au 1 <sup>er</sup> janvier . . . . .	163.226 71	249.744 97	234.475 87	238.060 52	255.040 82
Cotisations . . . . .	5.050 »	28.385 »	21.715 »	18.750 »	22.830 »
Abonnements, ventes . . . . .	4.527 75	8.081 45	7.563 05	75 »	16 »
Revenus des valeurs libres. . . . .	3.453 32	7.606 60	8.180 »	9.291 06	9.291 20
Subventions . . . . .	3.360 »	3.498 80	1.850 »	1.350 »	500 »
Rachats complets et annuïtés de rachats . . . . .	4.320 »	2.890 »	2.810 »	1.390 »	4.175 »
Revenus des legs . . . . .	2.047 68	2.013 65	2.444 40	2.811 14	2.811 »
Recettes exceptionnelles ou anticipées . . . . .	»	17.185 65	4.222 20	10.946 50	1.256 60
Administration . . . . .	16.758 75	69.661 15	48.784 65	44.613 70	40.879 80
Journal . . . . .	179.985 46	319.406 12	283.260 52	282.674 22	295.920 62
Annuaire . . . . .	3.362 30	44.401 59	8.679 30	5.177 65	8.469 30
Dépenses exceptionnelles (y compris pour 1913 le loyer et la bibliothèque) . . . . .	9.191 51	38.784 68	33.196 80	18.278 55	24.482 96
» . . . . .	276 40	2.769 85	3.323 90	3.787 75	3.921 90
» . . . . .	2.416 65	34.974 13	»	389 45	»
» . . . . .	15.246 86	84.930 25	45.200 »	27.633 40	36.874 16
Avoir au 31 décembre. . . . .	164.738 60	234.475 87	238.060 52	255.040 82	259.046 46
Caisse . . . . .	3.403 38	6.793 74	4.940 90	23.298 95	21.201 45
Chèques postaux . . . . .	»	8.786 63	17.224 12	12.846 37	18.949 51
Portefeuille . . . . .	161.335 22	218.895 50	218.895 50	218.895 50	218.895 50
Avoir net . . . . .	164.738 60	234.475 87	238.060 52	255.040 82	259.046 46
<b>B. — Effectif de la Société au 31 décembre de chaque année.</b>					
Membres d'honneur . . . . .	1	1	1	1	1
Membres titulaires } à vie. . . . .	106	167	167	162	164
Membres titulaires } non rachetés . . . . .	239	527	520	495	488
Membres honoraires associés. . . . .	70	36	35	35	35
Membres correspondants . . . . .	31	5	5	5	5
TOTAUX . . . . .	447	736	728	698	693

# RAPPORT

## DE LA COMMISSION DES FONDS ET ARCHIVES

---

MES CHERS COLLÈGUES,

Conformément au Règlement intérieur de notre Société, votre Commission des Fonds et Archives s'est réunie le 18 février 1942 sous la présidence de M. LEPRINCE-RINGUET pour examiner les comptes de 1941 et le budget prévisionnel pour 1942.

En l'absence de M. PERQUEL, notre dévoué Trésorier, M. BISTAQUE a exposé les comptes et la situation de la Société en un rapport très clair et très documenté qui a fait l'objet des remerciements de la Commission et de ses plus vives félicitations, remerciements auxquels vous voudrez certainement vous associer.

L'examen des livres et du contenu du portefeuille a permis de vérifier l'exactitude des comptes et il convient de vous en dire l'essentiel en ce qui concerne le renouvellement des fonds disponibles.

Les recettes du Capital libre ont été de 35.873 fr. 80. Dans celles ci figurent des rentrées exceptionnelles, de telle manière que si l'on ne retient que les recettes permanentes, celles-ci s'élèvent à 30.344 fr. 60 et sont inférieures aux dépenses de 6.529 fr. 56. Dans ces conditions, le prix de revient comptable de la cotisation se fixe à 77 francs.

Il faudrait donc envisager dans un proche avenir une augmentation de la cotisation, si l'on voulait donner, au moins en partie, une destination normale aux recettes exceptionnelles, telle que la publication d'études originales et l'achat d'ouvrages pour notre bibliothèque.

Un autre point de vue mérite encore d'être signalé, c'est celui des cotisations rachetées. Vous savez que le montant de cette cotisation est actuellement de 750 francs et correspond au service d'une rente viagère précisément égale à la cotisation annuelle de 60 francs. Or, si l'on cherche la moyenne de l'ensemble des cotisations rachetées par 186 de nos collègues, on trouve une valeur de 462 francs qui représente 60 % de la valeur normale, ce qui porte à 36 francs la rente viagère moyenne, représentative de la cotisation rachetée. Votre Commission se voit donc obligée d'insister à nouveau auprès des sociétaires ayant racheté leurs cotisations à des taux inférieurs au taux actuel de venir en aide à la Société par des versements supplémentaires.

Le projet de budget a été établi avec toute la prudence qu'imposent les circonstances économiques actuelles. En contre partie des augmentations du coût du Journal, il fait état de subventions et recettes exceptionnelles qui se présentent à ce jour comme probables.

Sous le bénéfice de cet examen, nous vous invitons à prendre connaissance de l'excellent rapport de M. BISTAQUE et vous recommandons son adoption.